

Prévention des inondations et production d'ENR

Dossier de la rédaction de H2o
May 2026

Un double chantier structurant à Brives-Charensac dans la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Marquée par des inondations meurtrières il y a 45 ans, la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (Haute-Loire) a choisi de pérenniser son patrimoine hydraulique à Brives-Charensac en chargeant Elcimaï d'un double chantier : la remise en état des clapets installés sur la Loire et la construction d'une centrale hydroélectrique.

En septembre 1980, des inondations dévastatrices plongeait la commune de Brives-Charensac dans le deuil. Afin de se prémunir d'un nouveau désastre, une concertation avec l'État, les élus et la population était alors engagée autour de moyens de réduire le risque de crue de la Loire sans recourir à une infrastructure lourde. Il était décidé de creuser le lit du fleuve sur plus de 2 mètres de profondeur, dans le rocher, et de restituer les miroirs d'eau créés par les seuils des moulins historiques (responsables en partie des niveaux de submersion) par des ouvrages mobiles. Une manière de disposer de l'agrément des plans d'eau, tout en permettant l'abaissement des ouvrages lors des crues et donc la réduction du risque d'inondation. Plus récemment, les élus locaux, en accord avec les associations environnementales et la population, ont souhaité tirer parti de la chute d'eau ainsi maintenue pour une valorisation énergétique d'origine. C'est dans ce cadre qu'Elcimaï, spécialisée dans l'ingénierie de la transition écologique, s'est vu chargé par l'agglomération d'un double chantier : d'une part, la remise en état des clapets de régulation du débit de l'eau installés sur la Loire ; d'autre part, la construction d'une centrale hydroélectrique pour produire de l'électricité verte sur le territoire. Endommagés par les effets du temps et des crues, les quatre clapets, d'une largeur de 17 mètres chacun pour un poids de 35 tonnes, doivent être rénovés. Disposés dans des conditions impressionnantes, à l'aide d'une grue de 450 tonnes pour les deux premiers et de 750 tonnes pour les autres, ils seront réinstallés entre début août et septembre. Les seuils de la Minoterie et d'Audinet en amont pourront ensuite être reliés et automatisés. Pour mener à bien ces opérations d'ampleur, une piste d'accès au fleuve de 750 mètres et une plateforme ont dû être créées.

C'est sur le site de l'ancien moulin de la Minoterie précisément que le chantier de la centrale hydroélectrique est assuré en parallèle. Un niveau artificiel de 4 mètres dans la Loire permettra d'amplifier l'arrivée de l'eau dans la turbine installée légèrement en aval, entre la première pile du seuil et le bâtiment principal de l'ancien moulin (l'actuelle médiathèque). La mise en service de la centrale est prévue au printemps 2027. « L'énergie produite représentera 1,15 GWh d'électricité renouvelable, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 500 foyers hors chauffage », précise Sylvie Manera d'Elcimaï.

Fondé il y a 30 ans par Pascal Denier, le groupe Elcimaï, dont le siège est en France, est une holding diversifiée et organisée autour de 2 pôles : un pôle immobilier professionnel et conseil environnemental, industriel et logistique ; un pôle informatique englobant l'acquisition de logiciels et l'intégration d'ERP et de solutions spécifiques pour les entreprises.

À

À